

# JEU-QUESTIONNAIRE POUR LES PARENTS



Ontario  
College of  
Teachers  
Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario



Mon enseignant  
a-t-il  
l'autorisation  
d'enseigner en  
Ontario?

Comment mon  
enseignante  
développe-t-elle  
son expertise?

Savez-vous  
où trouver les  
réponses?

## Qui sommes-nous?

Depuis 1997, l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario réglemente et régit la profession enseignante en Ontario. Notre objectif est de garantir que chaque personne qui enseigne dans une école élémentaire ou secondaire financée par les fonds publics de l'Ontario est qualifiée et digne de la confiance que lui accordent ses collègues, ses élèves et leurs parents. Nos activités sont principalement financées par les cotisations de nos membres.

## Notre mandat

L'Ordre régit et réglemente la profession enseignante en Ontario et certifie ses membres dans l'intérêt du public. Chaque personne qui enseigne dans une école financée par les fonds publics (écoles publiques ou catholiques, de langue française ou anglaise) doit être un membre de l'Ordre dûment certifié et qualifié.



## L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario :

- établit des normes d'exercice et de déontologie élevées fondées sur la confiance, l'intégrité, l'empathie et le respect
- accorde les certificats de qualification et d'inscription, et peut les suspendre ou les révoquer
- approuve les programmes et cours de formation à l'enseignement
- reçoit les plaintes déposées contre ses membres et mène des enquêtes
- est régi par un conseil de 37 membres :
  - 23 membres élus par leurs pairs
  - 14 membres nommés par le gouvernement provincial.

Pour en savoir plus, écrivez-nous ou venez sur place :  
Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario  
101, rue Bloor Ouest  
Toronto ON M5S 0A1

Téléphone : 416-961-8800  
Télécopieur : 416-961-8822  
Sans frais en Ontario: 1-888-534-2222  
Courriel : [info@oeeo.ca](mailto:info@oeeo.ca)  
[www.oeeo.ca](http://www.oeeo.ca)



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un  
enseignement de qualité

Notre raison d'être  
est de protéger  
l'intérêt du public :  
**votre** intérêt!



## Vos outils et ressources à [www.oeeo.ca](http://www.oeeo.ca)

Nous vous proposons une foule d'outils et de ressources en ligne pour que vous puissiez :

- **trouver un membre** : pour en savoir plus sur l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant et ses qualifications
- **savoir à quoi vous attendre** : nos recommandations professionnelles fournissent des conseils à nos membres sur les plus récentes tendances en salle de classe, dont la sécurité des élèves, l'utilisation des médias sociaux et les normes de conduite professionnelle
- **être au courant de nos activités** : abonnez-vous à notre cyberbulletin, La Norme, pour connaître les dernières nouvelles en matière de réglementation, d'éducation et de certification des enseignants, et pour découvrir les sujets d'intérêt pour la profession
- **lire ce que lisent les enseignants** : de la nutrition à la technologie, consultez les numéros de notre revue trimestrielle, *Pour parler profession*, pour comprendre les enjeux qui façonnent les activités des enseignants et des élèves, dans la salle de classe comme ailleurs
- **en découvrir plus sur les programmes de formation à l'enseignement** : nous veillons à ce que tous les programmes répondent aux exigences réglementaires afin que les diplômés soient prêts à enseigner et qualifiés pour le faire
- **en apprendre plus sur le processus disciplinaire** : nous enquêtons sur les plaintes déposées contre nos membres relativement à des questions de faute professionnelle, d'incapacité ou d'incompétence, et les réglons; les audiences sont ouvertes au public et les décisions sont affichées en ligne en version intégrale.



## FAITS SAILLANTS

- Il y a plus de 239 000 enseignantes et enseignants agréés en Ontario.
- Chacun d'entre eux est agréé par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

